

Lettre ouverte :

Nous soutenons les projets sur ACTIPOLE à Tonnerre, pourquoi ?

Afin de redynamiser le Tonnerrois, les élus ont créé les conditions nécessaires à l'installation d'entreprises : achat et aménagement d'une zone économique.

Depuis 2007, un projet a émergé. Il s'agit de l'implantation d'une usine de cogénération, de serres maraîchères (production de concombres et de tomates) et de serres de spiruline. Les porteurs de projets sont icaunais. A la clé : **plusieurs millions d'euros** d'investissement, **une centaine d'emplois** au total.

Ce projet a franchi toutes les étapes légales avant d'être **autorisé** :

- instruction des permis de construire, enquête publique, étude d'impact environnemental...

Aujourd'hui :

Il est établi que l'approvisionnement en plaquettes de bois sera effectué par contrat auprès de différentes coopératives : **pas de déforestation !**

Il est établi que **la ressource en eau est largement suffisante** pour approvisionner les serres.

La production de légumes sera, en outre, éco responsable et reposera sur **une culture raisonnée**.

Les conditions de travail sont étudiées, enfin, de manière à réduire la pénibilité.

Nous préférons **une production française** plutôt que l'importation de légumes depuis le Maroc ou l'Espagne.

Nous croyons dans la production de spiruline, cette algue source de protéines et utilisée en médecine. La production tonnerroise sera d'ailleurs vendue à divers centres de recherche.

Ce projet aura **un impact positif sur la démographie et la consommation locale. Il induira un effet d'entraînement**, d'autres entreprises pourront collaborer (maintenance, transport) et des acteurs locaux interviendront nécessairement dans la sous-traitance.

Nous sommes certes attachés aux principes démocratiques qui fondent notre République, et donc tout naturellement à la liberté d'association et à la liberté d'exercer des recours.

Toutefois, à ce jour, les contentieux engagés successivement par une association locale minoritaire ont tous été rejetés.

Et pourtant, un ultime recours a été déposé. Quelle énergie dépensée, ou plutôt quel acharnement !

Il y a de la place pour **toutes les initiatives** et pour **toutes les ressources constructives** sur notre territoire. Industrie, agriculture, services, de petite, moyenne ou grande taille, il ne faut rejeter personne et, au contraire, travailler ensemble pour le bien commun et pour l'emploi.

Nous voulons croire à une prise de conscience et au sens des responsabilités de nos concitoyens.

Nous, élus de terrain, travaillons pour l'intérêt général, pour la redynamisation du Tonnerrois, et en tant que garants du développement économique, nous soutenons avec conviction ce beau projet **autorisé et financé**.

Ce projet représente l'espoir, l'emploi et le renouveau sur notre territoire

André VILLIERS
Président du conseil
départemental

Maurice PIANON
Vice-président
du conseil
départemental

Anne JERUSALEM
Présidente de la CC
Le Tonnerrois
en Bourgogne

Remi GAUTHERON
Président du Syndicat
intercommunal du
Tonnerrois

Eric COQUILLE
Maire de Perrigny-
sur-Armançon